

Châteauguay, Mars 2022

**Objet : Aux parents des enfants inscrits à la maternelle. Année scolaire 2022-2023**

Madame,  
Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant à la maternelle pour la prochaine année scolaire. L'équipe du CLSC et Centre de services ambulatoires CISSSMO (infirmières, hygiénistes dentaires, travailleurs sociaux) sera présente tout au cours de l'année pour offrir différents services de prévention, d'information et de suivi aux enfants de l'école.

Toutefois, afin que votre enfant soit prêt pour l'école, nous vous invitons à porter attention aux éléments qui suivent avant la rentrée scolaire.

**La vaccination**

Entre l'âge de 4 à 6 ans, un rappel des vaccins (diphtérie, coqueluche, tétanos, polio et varicelle) est nécessaire. Le CLSC et Centre de services ambulatoires du CISSSMO offre plusieurs cliniques de vaccination sur rendez-vous tout au cours de l'année dans plusieurs endroits sur le territoire. Pour plus de renseignements sur ces cliniques ou pour prendre rendez-vous en ligne, veuillez aller sur le site web : <https://portal3.clicsante.ca/> ou téléphoner au Centre de services ambulatoires du CISSSMO : **450 454-4671 poste 6293**

N'attendez pas la cohue de la rentrée. Voyez-y maintenant.

**La vision**

Il est important que votre enfant ait un examen complet par un optométriste avant son entrée scolaire. L'examen annuel est gratuit pour tout enfant jusqu'à l'âge de 18 ans.

**La santé dentaire**

- Une bonne hygiène buccale, la prévention et le traitement des caries, c'est capital!
- Amenez votre enfant chez le dentiste pour un examen gratuit s'il n'a jamais consulté.

**Problèmes de santé**

Si votre enfant présente un problème de santé particulier (handicap physique, maladie grave, trouble de l'audition ou du langage, problème de vision important ou allergies sévères nécessitant le port d'un auto-injecteur d'adrénaline) il sera important de remplir la fiche santé fourni par l'école. L'école fournira l'information au CLSC qui communiquera avec vous. Pour certains cas, un plan d'intervention doit être établi, et ce, avant la rentrée scolaire.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente lettre et vous transmettons nos salutations les plus distinguées.

L'équipe Infirmières scolaire du CLSC et Centre de services ambulatoires du CISSSMO